

# **SOCIETE GENERALE SFH**

Société Anonyme au capital de 375 000 000 euros

Siège Social: 17, cours Valmy 92800 Puteaux

445 345 507 R.C.S Nanterre

## **RAPPORT SEMESTRIEL 2016**

**Période du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 juin 2016**

**Société Générale SFH**  
Société Anonyme au capital de 375.000.000 euros  
Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX  
445 345 507 RCS NANTERRE

---

**RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SUR LES COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2016**

**I. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2016**

Au 30 juin 2016, le bilan présente un total de 23.089,31 millions d'euros. Pour rappel au 31 décembre 2015, le total bilan était de 24.946,63 millions d'euros. La variation s'explique principalement par le remboursement du *Prematurity test* reçu de Société Générale, qui couvrait le paiement du Principal de la souche arrivant à maturité le 6 juin 2016, pour un montant de 1,5 milliards d'euros.

L'encours des OFH au 30 juin 2016 est de 22.109,17 millions d'euros dont 109,17 millions d'euros d'intérêts courus non échus. Au 31 décembre 2015, l'encours d'OFH était de 22.177,18 millions d'euros dont 177,18 millions d'euros d'intérêts courus non échus.

Les fonds propres à fin juin 2016 s'élèvent à 490,91 millions d'euros.

**Chiffres clés du bilan**

<b>En millions d'euros</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Total Actif	23.089,31	24.946,63
Dont Créances sur établissement de crédit - A terme	22.132,80	22.197,85
Dettes représentées par un titre	22.109,17	22.177,18
Total Fonds Propres	490,91	481,82

**A- Evolution des actifs au cours du premier semestre 2016**

Société Générale SFH étant parfaitement adossée en montant et maturité, chaque nouvelle émission d'Obligation de Financement de l'Habitat (OFH) donne lieu parallèlement à la mise en place d'un nouveau tirage de prêt collatéralisé pour un montant et une durée équivalents.

Au 30 juin 2016, l'actif de Société Générale SFH en base sociale était essentiellement constitué de créances de prêt sur SOCIETE GENERALE accordés par Société Générale SFH au titre du contrat de prêt collatéralisé, pour un montant équivalent aux séries d'OFH émises par la Société, soit 22.000 millions d'euros.

Quant aux actifs reçus à titre de garantie, ils sont composés d'un portefeuille de prêts personnels immobiliers, apporté en garantie par Société Générale, par le Groupe Crédit du Nord depuis juillet 2015 et par BFCOI (Banque Française Commerciale Océan Indien) depuis octobre 2015. Ce portefeuille de prêts personnels immobiliers apparaît au hors bilan de Société Générale SFH.

Dans tous les cas, les portefeuilles de créances sont composés de prêts personnels immobiliers cautionnés à 100 % par Crédit Logement.

Par conséquent, à la suite de l'élargissement des sources de créances intervenu en 2015, le portefeuille de couverture, constitué de prêts personnels immobiliers apportés en garantie des OFH, représente au 30 juin 2016 un encours de 24.751 millions d'euros, dont environ 21.409 millions d'euros originés par BDDF (soit 86,5 %), environ 3.263 millions d'euros originés par Crédit du Nord (soit (13,2 %), et environ 79 millions d'euros originés par BFCOI (soit 0,3 %).

La répartition géographique du portefeuille se décomposait comme suit à fin juin 2016, en cohérence avec l'implantation historique du réseau SOCIETE GENERALE :

<b>Region</b>	<b>%</b>
Alsace	1,16%
Aquitaine	4,58%
Auvergne	0,75%
Basse-Normandie	1,72%
Bourgogne	1,26%
Bretagne	2,46%
Centre	2,27%
Champagne-Ardenne	0,86%
Corse	0,80%
DOM – TOM	0,83%
Franche-Comte	0,41%
Haute-Normandie	3,35%
Ile-de-France (Paris included)	40,89%
Languedoc-Roussillon	3,40%
Limousin	0,46%
Lorraine	1,39%
Midi-Pyrenées	3,34%
Nord-Pas-de-Calais	6,11%
Pays de Loire	3,15%
Picardie	2,71%
Poitou - Charentes	1,37%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8,43%
Rhones Alpes	8,28%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Le portefeuille d'actifs est rechargé mensuellement, de manière à satisfaire à tout moment les critères d'éligibilité ainsi que la sur-collatéralisation nécessaire au respect du ratio réglementaire

d'une part, et du taux minimum de sur-dimensionnement requis par les agences de notation Fitch et Moody's d'autre part. Les créances devenues inéligibles sont exclues du portefeuille et remplacées par de nouvelles créances éligibles de manière à conserver un portefeuille d'actifs stable d'un montant d'environ 25 milliards d'euros, en cohérence avec le stock total d'OFH émises, stable lui aussi à 22 milliards d'euros de nominal.

Ainsi, le portefeuille est composé exclusivement de créances saines, les créances présentant des impayés ou en défaut étant systématiquement exclues du portefeuille mensuellement.

Au cours du premier semestre 2016, l'encours des actifs remis en pleine propriété à titre de garantie permettant de respecter le ratio de sur-dimensionnement a évolué comme suit :

- 24.750,78 millions d'euros au 30 juin 2016,
- 25.080,88 millions d'euros au 31 mai 2016,
- 25.081,03 millions d'euros au 30 avril 2016,
- 25.080,96 millions d'euros au 31 mars 2016,
- 25.080,84 millions d'euros au 28 février 2016,
- 25.080,81 millions d'euros au 31 janvier 2016.

La baisse de l'encours des actifs remis en pleine propriété à titre de garantie au mois de juin 2016 reflète la décision du Comité ALM de Société Générale SFH de se donner la possibilité d'ajuster le taux d'OC de l'entité de 114 % à 112 %.

Cette décision a été motivée par la baisse du taux d'OC exigé par Moody's de 110,5 % à 108,5 % suite à l'implémentation de leur nouvelle méthodologie.

Ainsi, à fin juin 2016, le taux d'OC de Société Générale SFH est passé de 114 % à 112,5 %.

A fin juin 2016, les valeurs de remplacement représentent un total de 345,06 millions d'euros, essentiellement composées de dépôts à vue ou à terme intra-groupe SOCIETE GENERALE. Ces valeurs de remplacement représentent 1,57 % de l'encours d'OFH (le maximum légal étant fixé à 15 %).

## B- Evolution des dettes bénéficiant du privilège au premier semestre 2016

Au cours du premier semestre 2016, Société Générale SFH a réalisé les opérations suivantes :

- Série 51 du programme EMTN : Réalisation en date du 20 janvier 2016, d'une émission *publique* pour un montant nominal de 750 millions d'euros, maturité 20 janvier 2023, servant un coupon de 0,50 %, et remboursement anticipé partiel de la série *retained* 50 d'OFH pour un montant équivalent,
- Série 52 du programme EMTN : Réalisation en date du 15 mars 2016, d'une émission *privée* pour un montant nominal de 500 millions d'euros, maturité 15 mars 2021, servant un coupon de 0 %, et remboursement anticipé partiel de la série *retained* 46 d'OFH pour un montant équivalent,
- Série 53 du programme EMTN : Réalisation en date du 24 juin 2016, d'une émission *retained* pour un montant nominal de 1.500 millions d'euros, maturité 24 juin 2031, servant un coupon de 1,15 %.

Société Générale SFH a remboursé à l'échéance l'émission obligataire suivante :

- Série 1 du programme EMTN : Remboursement à l'échéance en date du 6 juin 2016, d'une émission *publique* pour un montant nominal de 1.500 millions d'euros, servant un coupon de 3,25 %.

Les dettes bénéficiant du privilège sont les OFH émises par la Société qui se décomposent comme suit au 30 juin 2016 :

ISIN	Bond Serie	Bond Category	Soft bullet	EUREX	Callable flag	Value Date	Maturity date	Currency	Ousting End of Month in €	Emission	Taux	Index	Spread
FR0011180017	12	1. Public - Benchmark	N	N	N	18-01-2012	18-01-2022	EUR	1 250 000 000,00	Fixed rate	4,0000 %	Fixed	
FR0011215516	13	1. Public - Benchmark	N	N	N	14-03-2012	14-03-2019	EUR	1 500 000 000,00	Fixed rate	2,8750 %	Fixed	
FR0011374198	26	1. Public - Benchmark	N	N	N	19-12-2012	19-12-2017	EUR	1 500 000 000,00	Fixed rate	1,0000 %	Fixed	
FR0011431014	29	1. Public - Benchmark	N	N	N	05-03-2013	05-03-2020	EUR	1 000 000 000,00	Fixed rate	1,7500 %	Fixed	
FR0011644392	31	1. Public - Benchmark	N	N	N	05-12-2013	05-01-2021	EUR	1 000 000 000,00	Fixed rate	1,6250 %	Fixed	
FR0011859495	32	1. Public - Benchmark	N	N	N	29-04-2014	29-04-2024	EUR	750 000 000,00	Fixed rate	2,0000 %	Fixed	
FR0012562999	33	1. Public - Benchmark	Y	N	N	27-02-2015	27-02-2020	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,1250 %	Fixed	
FR0012951960	49	1. Public - Benchmark	Y	N	N	21-09-2015	21-09-2022	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,5000 %	Fixed	
FR0013094869	51	1. Public - Benchmark	Y	N	N	20-01-2016	20-01-2023	EUR	750 000 000,00	Fixed rate	0,5000 %	Fixed	
FR0011291335	20	3. Retained	Y	N	Y	26-07-2012	26-04-2023	EUR	500 000 000,00	Floating rate		EIBEUR3M	119
FR0012697886	35	3. Retained	Y	N	Y	06-05-2015	27-02-2029	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,5900 %	Fixed	
FR0012697894	36	3. Retained	Y	N	N	06-05-2015	27-02-2029	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,5900 %	Fixed	
FR0012697902	37	3. Retained	Y	N	Y	06-05-2015	27-05-2024	EUR	750 000 000,00	Fixed rate	0,2900 %	Fixed	
FR0012697910	38	3. Retained	Y	N	Y	06-05-2015	28-07-2025	EUR	1 000 000 000,00	Fixed rate	0,3600 %	Fixed	
FR0012697928	39	3. Retained	Y	N	N	06-05-2015	28-07-2025	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,3600 %	Fixed	
FR0012697936	40	3. Retained	Y	N	Y	06-05-2015	26-08-2026	EUR	1 000 000 000,00	Fixed rate	0,4300 %	Fixed	
FR0012697944	41	3. Retained	Y	N	N	06-05-2015	26-08-2026	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,4300 %	Fixed	
FR0012697951	42	3. Retained	Y	N	Y	06-05-2015	27-09-2027	EUR	750 000 000,00	Fixed rate	0,5000 %	Fixed	
FR0012697969	43	3. Retained	Y	N	N	06-05-2015	27-09-2027	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,5000 %	Fixed	
FR0012697977	44	3. Retained	Y	N	Y	06-05-2015	26-10-2028	EUR	910 000 000,00	Fixed rate	0,5700 %	Fixed	
FR0012697985	45	3. Retained	Y	N	N	06-05-2015	26-10-2028	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,5700 %	Fixed	
FR0012698009	46	3. Retained	Y	N	Y	06-05-2015	01-08-2021	EUR	400 000 000,00	Fixed rate	0,1000 %	Fixed	
FR0012843118	48	3. Retained	Y	N	Y	17-07-2015	17-07-2030	EUR	1 000 000 000,00	Fixed rate	1,8500 %	Fixed	
FR0012843126	47	3. Retained	Y	N	Y	17-07-2015	17-07-2018	EUR	1 500 000 000,00	Fixed rate	0,1750 %	Fixed	
FR0013058930	50	3. Retained	Y	N	Y	27-11-2015	27-11-2023	EUR	250 000 000,00	Fixed rate	0,7500 %	Fixed	
FR0013184231	53	3. Retained	Y	N	Y	24-06-2016	24-06-2031	EUR	1 500 000 000,00	Fixed rate	1,1500 %	Fixed	
FR0011400761	27	4. Private Placement	N	N	N	01-02-2013	01-08-2016	EUR	100 000 000,00	Floating rate		EIBEUR3M	27
FR0011519933	30	4. Private Placement	N	N	N	19-06-2013	19-06-2028	EUR	90 000 000,00	Floating rate		EIBEUR3M	48
FR0013135233	52	4. Private Placement	Y	N	N	15-03-2016	15-03-2021	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,0000 %	Fixed	
<b>EUR</b>									<b>22 000 000 000,00</b>				

L'encours d'OFH au 30 juin 2016 est de 22.109,17 millions d'euros (comprenant 109,17 millions d'euros d'intérêts courus non échus).

Le programme EMTN a fait l'objet d'une mise à jour annuelle visée par l'AMF en date du 20 mai 2016. A cette occasion, le Prospectus de Base a été mis en conformité avec les évolutions du cadre légal et réglementaire.

A ce jour, les OFH émises par la Société sont notées AAA et Aaa respectivement par Fitch Ratings et Moody's.

#### C- Evolution du ratio de couverture et du Plan de couverture annuel

Par transparence, le ratio de couverture que Société Générale SFH est tenue de respecter au regard des dispositions de l'article R 515-7-2 du Code monétaire et financier se définit comme le

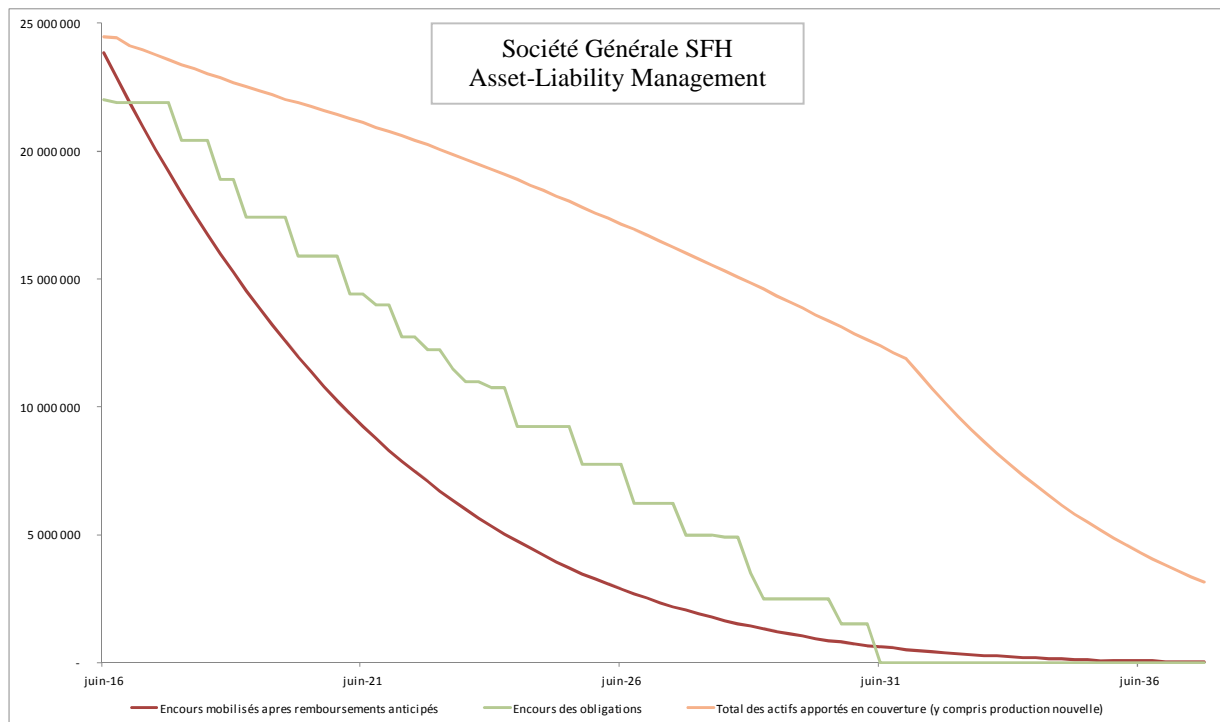
rapport des actifs, y compris les valeurs de remplacement, sur les dettes bénéficiant du privilège de la loi.

Au 30 juin 2016, le ratio de couverture se basant sur le portefeuille de prêts personnels immobiliers cédés en pleine propriété à titre de garantie, s'établissait à 109,05 %, en cohérence avec l'article R 515-7-2 du Code monétaire et financier qui définit le seuil de ce ratio réglementaire à 105 %.

Conformément aux dispositions réglementaires, le plan de couverture prévisionnel vise à s'assurer que toute impasse de couverture des Obligations de Financement de l'Habitat émises par des actifs transférés, doit pouvoir être couverte par des actifs éligibles disponibles et / ou par des hypothèses conservatrices de nouvelle production.

Au 30 juin 2016, sur la base d'hypothèses prudentes de nouvelle production à 3.585,4 millions d'euros par an sur une durée de 5 ans puis dégressives de 5 % pour les années suivantes, et sur la base d'un taux moyen de remboursement anticipé de 7,88 %, correspondant au taux moyen historique observé sur le portefeuille de prêts personnels immobiliers depuis juin 2010, aucune impasse de couverture n'est observée après recours à la nouvelle production.

En tenant compte de ces hypothèses, la couverture des OFH est assurée jusqu'à l'extinction totale des passifs (cf. graphique ci-après) :



#### D- La gestion des risques de bilan

En matière de risque de taux, suite à la restructuration intervenue le 6 mai 2015, Société Générale SFH a retiré l'ensemble de ses swaps de micro-couverture. Les émissions publiques et retained d'OFH sont désormais réalisées à taux fixe, tout comme les tirages de prêts collatéralisés, dans le but de refléter la composition du cover-pool de PPI sous-jacents. En matière de risque de taux, Société Générale SFH procède désormais à une couverture naturelle du risque de taux entre les actifs et les passifs.

La mesure du risque structurel de taux est faite à l'aide des impasses calculées sur la base des situations « Passif-Actif » de Société Générale SFH à production arrêtée, détaillés sur les 20 ans à venir avec des impasses mensuelles sur les 12 premiers mois, puis annuelles sur les 19 années suivantes.

L'outil de suivi de ce risque calcule la sensibilité définie comme la variation, pour une hausse parallèle des taux de 1 %, de la valeur actuelle nette financière des positions résiduelles à taux fixe (excédents ou déficits) futures issues de l'ensemble de ses actifs et passifs.

Au 30 juin 2016, la sensibilité de Société Générale SFH à un choc de 100 points de base s'élève à 633,45 milliers d'euros pour une limite de +/- 11 millions d'euros. Cette sensibilité au risque de taux est liée au non remplacement des fonds propres.

La décomposition est la suivante :

- Court terme : 633,45 milliers d'euros,
- Moyen terme : 0 millier d'euros,
- Long terme : 0 millier d'euros.

Suite au retrait des swaps de taux, Société Générale SFH pilote désormais le risque de taux de façon dynamique en sélectionnant les actifs remis en garantie et a mis en place de nouveaux contrôles du risque par transparence, et notamment :

- Le suivi de l'écart de durée de vie moyenne entre les actifs du «*cover-pool*» et les OFH avec un seuil à 18 mois lorsque les actifs sont plus longs que les passifs,
- Une réserve d'intérêts, à constituer par SOCIETE GENERALE sous conditions de notation, lorsque le montant total des intérêts à verser au titre des OFH est supérieur au montant total des intérêts à recevoir sur les prêts en garantie.

Société Générale SFH ne réalisant que des émissions en euros n'est pas exposée au risque de change sur ses émissions.

En matière de risque de transformation, par nature, Société Générale SFH n'est pas exposée, les tirages de prêt à l'actif répliquant pour ce qui concerne la maturité, les caractéristiques des OFH émises.

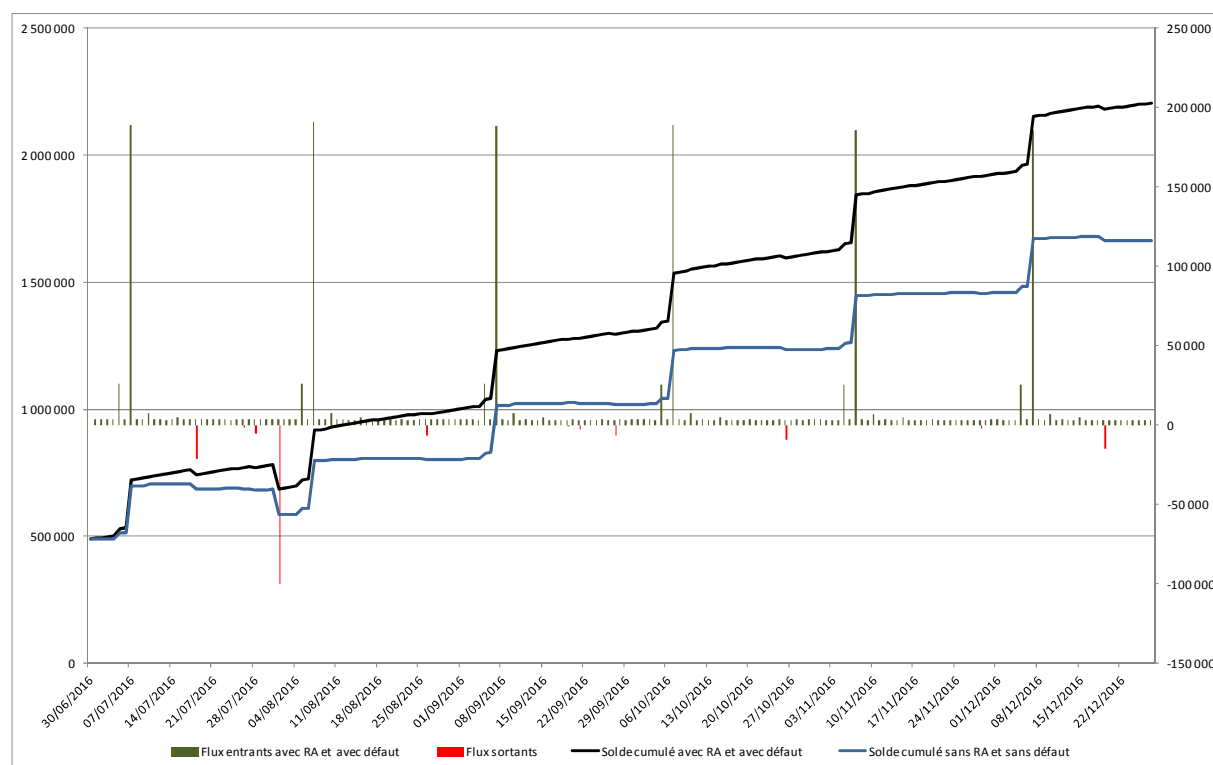
En matière de risque de liquidité, les opérations courantes de Société Générale SFH sont parfaitement adossées en termes de montant et de maturité.

Quant au LCR, celui-ci est produit mensuellement et fait apparaître un excédent de liquidité en raison de l'adossement parfait en termes de montant et de maturité ainsi que l'absence de cap sur les entrées de trésorerie.

Le risque de liquidité est également apprécié par transparence, c'est-à-dire en prenant en considération le portefeuille de prêts personnels immobiliers apporté en pleine propriété à titre de garantie par SOCIETE GENERALE à Société Générale SFH en couverture des tirages effectués au titre du contrat de prêt.

Ainsi, la liquidité à 180 jours de Société Générale SFH est évaluée par transparence, trimestriellement, comme suit :

- les flux de trésorerie évalués par transparence correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêt des échéances des prêts personnels immobiliers mobilisés reçus en garantie,
- les flux de trésorerie négatifs correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux paiements de principal et intérêt des échéances des Obligations de Financement de l'Habitat émises,
- une compensation de flux est ensuite effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes. Le solde de trésorerie initial est déclaré au jour « zéro ». Il correspond aux soldes des comptes et des dépôts à vue disponibles.





Conformément aux dispositions de l'Annexe 2 à l'instruction n° 2014-I-17, les calculs s'appuient sur le taux de remboursements anticipés déclaré dans le rapport mentionné au deuxième alinéa de l'article 13 du règlement CRBF n° 99-10 arrêté au 30 juin 2016. Il s'agit du taux annualisé de remboursements anticipés observés sur le dernier trimestre que l'on retrouve dans le rapport sur la qualité des actifs. Celui-ci s'établit à 4,63 % au 30 juin 2016.

A partir du 30 juin 2016, la position de liquidité minimale sur 180 jours est positive de 492,18 millions d'euros et correspond au solde du premier jour du trimestre.

Ce solde comporte les montants liés au *Prematurity test*, reçus de Société Générale qui couvrent le paiement des intérêts sur une période de 90 jours à venir pour un montant total de 43,37 millions d'euros et le paiement du Principal de l'émission n°27 arrivant à maturité le 1er août 2016, pour un montant de 100 millions d'euros.

En cas de position de liquidité négative, Société Générale SFH est dotée de sources additionnelles de liquidités constituées principalement des échéances en intérêt et capital perçues des valeurs de remplacement, du montant du *Pré-Maturity test* et de la valeur des prêts personnels immobiliers éligibles au refinancement BCE.

Au premier jour, après prise en compte des décotes applicables, le montant des actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France, pour la partie excédant le niveau réglementaire de 105% des passifs privilégiés s'élève à 447.69 millions d'euros.

De plus, les valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R. 513-7 du code monétaire et financier représentent un total de 488.42 millions d'euros, correspondant au montant des dépôts à vue dans les livres de SOCIETE GENERALE.

La trésorerie de Société Générale SFH n'est plus replacée en dépôts à terme auprès de SOCIETE GENERALE depuis décembre 2015, en raison des taux de référence négatifs. La trésorerie reste donc sur les comptes courants de Société Générale SFH.

Au dernier jour, après prise en compte des décotes applicables et sans hypothèses de rechargement d'actifs, le montant des actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France est nul.

Ce montant nul est dû à la baisse du taux d'OC de Société Générale SFH, qui est passé de 114 % à 112,5 % en juin 2016, ce qui a entraîné une diminution du montant d'actifs éligibles au-delà de 105% des passifs privilégiés.

#### E- Risque Opérationnel

Société Générale SFH sous-traite la gestion de ses opérations à différents départements ou directions fonctionnelles de SOCIETE GENERALE dans le cadre de conventions de gestion et recouvrement, d'externalisation et de contrôle périodique.

Le risque opérationnel lié à Société Générale SFH est ainsi intégré dans le dispositif de mesure et de gestion du risque opérationnel de SOCIETE GENERALE.

Par ailleurs, les risques opérationnels propres à Société Générale SFH sont aussi évalués selon le même dispositif d'encadrement du risque que celui du groupe SOCIETE GENERALE, c'est-à-dire sur la base du « Risk and Control Self-Assessment » (RCSA), celui-ci faisant ressortir un

risque évalué à « modéré » après prise en compte des contrôles en place visant à s'assurer de processus opérationnels suffisamment robustes.

## F- Le compte de résultat

	30/06/2016	31/12/2015
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		
<b>+ Intérêts et produits assimilés</b>	<b>220 262 037,30</b>	<b>867 138 040,40</b>
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étés de crédit	162 534 187,26	385 252 888,02
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	0,00	0,00
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	3 413 892,82	-936 106,84
+ Autres intérêts et produits assimilés	54 313 957,22	482 821 259,22
<b>- Intérêts et charges assimilées</b>	<b>-198 639 663,83</b>	<b>-826 862 161,50</b>
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les étés de crédit	-54 570 621,25	-201 068 412,26
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	0,00	0,00
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	-144 069 042,58	-293 375 069,77
- Autres intérêts et charges assimilées	0,00	-332 418 679,47
<b>+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>+ Produits sur opération de location simple</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>- Charges sur opérations de location simple</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>+ Revenus des titres à revenu variable</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>+ Commissions (produits)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>- Commissions (charges)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Opérations sur titres de transaction	0,00	0,00
- Opérations de change	0,00	0,00
- Opérations sur instruments financiers	0,00	0,00
<b>+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Plus ou moins value	0,00	0,00
- Dotations aux provisions et reprises	0,00	0,00
<b>+ Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>0,00</b>	<b>93,44</b>
- Opérations faites en commun	0,00	0,00
- Autres produits d'exploitation bancaires	0,00	93,44
- Autres produits non bancaires	0,00	0,00
<b>- Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>-5 720,06</b>	<b>76 831,64</b>
- Opérations faites en commun	0,00	0,00
- Autres charges d'exploitation bancaires	-5 720,06	76 831,64
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>21 616 653,41</b>	<b>40 352 803,98</b>
<b>- Charges générales d'exploitation</b>	<b>-6 018 511,10</b>	<b>-8 914 508,56</b>
- Frais de personnel	0,00	0,00
- Autres frais administratifs	-6 018 511,10	-8 914 508,56
<b>- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>15 598 142,31</b>	<b>31 438 295,42</b>
<b>- Coût du risque</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Coût du risque sur établissement de crédit	0,00	0,00
- Coût du risque sur la clientèle	0,00	0,00
- Coût du risque sur portefeuilles titres	0,00	0,00
- Autres opérations	0,00	0,00
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>15 598 142,31</b>	<b>31 438 295,42</b>
<b>+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Immobilisations financières	0,00	0,00
- Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
- Immobilisations corporelles	0,00	0,00
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>15 598 142,31</b>	<b>31 438 295,42</b>
<b>+ / - Résultat exceptionnel</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>- Impôt sur les bénéfices</b>	<b>-6 502 347,00</b>	<b>-25 462 890,00</b>
<b>+ / - Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>9 095 795,31</b>	<b>5 975 405,42</b>

Les principaux postes du compte de résultat sont les suivants :

- les intérêts et produits assimilés qui comprennent les intérêts liés aux tirages effectués au titre du prêt collatéralisé pour 162,53 millions d'euros, et les autres intérêts et produits assimilés qui représentent un produit de 54,31 millions d'euros provenant de la soulte sur les pattes fixes des swaps de couverture, étalée sur l'ensemble de la durée de vie des prêts collatéralisés.
- les intérêts et charges assimilés qui incluent principalement les intérêts sur les OFH pour 198,64 millions d'euros.

Les produits et charges d'exploitation bancaire sont en baisse par rapport à l'année 2015, suite à la restructuration des couvertures et à l'amortissement des soultes des swaps.

Le produit net bancaire s'élève à 21,62 millions d'euros au 30 juin 2016, en légère hausse par rapport à l'année 2015.

Les frais généraux sont en augmentation par rapport à l'année 2015 :

- les taxes augmentent de 1,9 millions d'euros, suite à la surfacturation du FRU en 2016,
- les conventions augmentent de 0,3 millions d'euros liées aux commissions variables indexées sur le montant des OFH.

Le bénéfice net après impôt s'élève à 9,09 millions d'euros au 30 juin 2016, en hausse par rapport au 31 décembre 2015.

Cette forte hausse s'explique principalement par la disparition du frottement entre le montant de l'impôt différé actif calculé sur la base d'un impôt normatif à 34,43 %, et la charge fiscale réelle calculée sur la base d'un impôt à 38 %.

## **II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS L'ARRETE AU 30 JUIN 2016**

Société Générale SFH a remboursé à l'échéance les séries d'obligations suivantes :

- Série 27 du programme EMTN : Remboursement à l'échéance en date du 1<sup>er</sup> août 2016, d'une souche d'OFH *privée* pour un montant nominal de 100 millions d'euros, servant un coupon de EURIBOR 3 Mois + 27 bps.

Par ailleurs, au 1<sup>er</sup> juillet 2016, la trésorerie de Société Générale SFH est à nouveau remplacée à 3 mois auprès de SOCIETE GENERALE, en raison de la rémunération négative facturée par l'agence teneuse de compte, sur tout solde créditeur, dans le cadre du pilotage de la liquidité et des dépôts.

En effet, en raison de l'environnement de taux négatifs auquel les banques sont confrontées, la Trésorerie du Groupe a émis une instruction sur la rémunération négative appliquée aux dépôts à vue détenus par des institutions financières.

## **III. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Société Générale SFH a initié des travaux avec une autre entité du Groupe, BOURSORAMA, dans le cadre d'un nouveau projet d'élargissement des sources de collatéral éligible et, donc, d'augmentation de sa capacité d'émission. La finalisation de ce projet est prévue pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017.

## **IV. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que Société Générale SFH n'a effectué aucune activité de recherche et de développement.

## **V. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Conformément à ses statuts et au Code monétaire et financier, Société Générale SFH ne dispose d'aucune filiale ni aucune participation.

## **VI. PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE**

Nous vous précisons que Société Générale SFH n'a acquis aucune participation et n'a procédé à aucune prise de contrôle.

## **VII. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**

Nous vous précisons que le capital de notre Société était détenu, au 30 juin 2016, à hauteur de 37.499.999 actions (99,99 %) par SOCIETE GENERALE et à hauteur de 1 action (0,01 %) par 1 autre personne morale (SOGEPARTS) appartenant au groupe SOCIETE GENERALE.

## **VIII. PRESENTATION DES COMPTES SEMESTRIELS**

Les comptes semestriels ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe des états financiers.

Les comptes semestriels de l'exercice au 30 juin 2016 font apparaître un bénéfice en cours de formation de 9,09 millions d'euros.

## **IX. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE**

Au cours du premier semestre 2016, Société Générale SFH n'a conclu aucune nouvelle convention réglementée donnant lieu à application de l'article L 225-38 du Code de commerce.

Aucune convention courante significative visée par l'article L 225-39 du Code de commerce n'a été conclue sur le premier semestre 2016.

Les Commissaires aux Comptes émettent un rapport sur les comptes semestriels au 30 juin 2016 sur la base d'une revue limitée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## **Société Générale SFH**

### **SG SFH**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle**

**DELOITTE & ASSOCIES**  
185, avenue Charles-de-Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG et Autres**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **Société Générale SFH SG SFH**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société SG SFH, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 26 septembre 2016

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Marc Micheler

ERNST & YOUNG et Autres



Micha Missakian



**BILAN**

<b>ACTIF</b>	<b>488 423 605</b>		
<i>(En EUR)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux (note 2)	21 056	24 713	1 982
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit (note 3)	22 621 206 501	24 424 813 415	19 072 583 161
A vue	488 402 549	2 226 966 417	6 140 921
A terme	22 132 803 952	22 197 846 998	19 066 442 240
Opérations avec la clientèle	-	-	-
Créances commerciales	-	-	-
Autres concours à la clientèle	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	-	-	-
Parts dans les entreprises liées	-	-	-
Crédit-bail et location avec option d'achat	-	-	-
Locations simple	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-
Capital souscrit non versé	-	-	-
Actions propres	-	-	-
Autres actifs (note 4)	15 695 721	336 041	278 815
Comptes de régularisation (note 4)	452 387 143	521 451 688	599 763 630
<b>Total</b>	<b>23 089 310 421</b>	<b>24 946 625 857</b>	<b>19 672 627 589</b>

<b>PASSIF</b>			
<i>(En EUR)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Banques centrales, Comptes courants postaux	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit (note 5)	143 368 010	1 733 883 659	9 067 447
A vue	-	-	-
A terme	143 368 010	1 733 883 659	9 067 447
Opérations avec la clientèle	-	-	-
Comptes d'épargne à régime spécial	-	-	-
A vue	-	-	-
A terme	-	-	-
Autres dettes	-	-	-
A vue	-	-	-
A terme	-	-	-
Dettes représentées par un titre (note 6)	22 109 169 276	22 177 179 608	18 570 391 033
Bons de caisse	-	-	-
Titres de marché interbancaires et titres de créances négociables	-	-	-
Emprunts obligataires	22 109 169 276	22 177 179 608	18 570 391 033
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-
Autres passifs (note 7)	661 063	154 789 343	168 433 840
Comptes de régularisation (note 7)	345 199 453	398 956 424	454 840 058
Provisions	-	-	-
Dettes subordonnées	-	-	-
Fonds pour risques bancaires généraux	-	-	-
Capitaux propres (note 8)	490 912 619	481 816 824	469 895 211
Capital	375 000 000	375 000 000	375 000 000
Primes d'émission	-	-	-
Réserves	5 340 841	5 042 071	5 042 071
Ecart de réévaluation	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-
Subvention d'investissement	-	-	-
Report à nouveau	101 475 983	95 799 348	95 799 348
Résultat de l'exercice	9 095 795	5 975 405	(5 946 207)
<b>Total</b>	<b>23 089 310 421</b>	<b>24 946 625 857</b>	<b>19 672 627 589</b>

Résultat de l'exercice en centimes : 9 095 795,31  
Total du bilan en centimes : 23 089 310 420,70

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

**HORS BILAN**

<i>(En EUR)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	-	-	-
<b>Engagements de financement</b>	-	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-	-
<b>Engagements de garantie</b>	-	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-	-
<b>Engagements sur titres</b>	-	-	-
Titres à livrer	-	-	-
Autres engagements donnés	-	-	-
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	-	-	-
<b>Engagements de financement</b>	-	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-	-
<b>Engagements de garantie</b>	-	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-	-
<b>Engagements sur titres</b>	-	-	-
Titres à recevoir	-	-	-
Autres engagements reçus	-	-	-

**AUTRES ENGAGEMENTS**

	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
<b>Opérations en devises</b>			
Engagements devises (achetées ou empruntées) à recevoir	-	-	-
Engagements devises (vendues ou prêtées) à donner	-	-	-
<b>Engagements sur instruments financiers à terme</b>	-	-	-
<b>Autres engagements (note 12)</b>			
Engagements donnés	-	-	-
Engagements reçus	24 750 776 543	25 080 512 428	23 302 070 111
<b>Engagements douteux</b>	-	-	-

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

**COMPTE DE RESULTAT**

**COMPTE DE RESULTAT**

<i>(En EUR)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
<b>+ Intérêts et produits assimilés (note 9)</b>	<b>220 262 037</b>	<b>867 138 040</b>	<b>646 962 946</b>
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les éts de crédit	162 534 187	385 252 888	184 970 664
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-	37 151 161
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	3 413 893	(936 107)	(323 411)
+ Autres intérêts et produits assimilés	54 313 957	482 821 259	425 164 533
<b>- Intérêts et charges assimilées (note 9)</b>	<b>(198 639 664)</b>	<b>(826 862 162)</b>	<b>(628 107 066)</b>
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les éts de crédit	(54 570 621)	(201 068 412)	(142 997 088)
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-	-
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	(144 069 043)	(293 375 070)	(152 691 299)
- Autres intérêts et charges assimilées	-	(332 418 679)	(332 418 679)
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	-	-	-
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	-	-	-
+ Produits sur opération de location simple	-	-	-
- Charges sur opérations de location simple	-	-	-
+ Revenus des titres à revenu variable	-	-	-
+ Commissions (produits)	-	-	-
- Commissions (charges)	-	-	-
<b>+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Opérations sur titres de transaction	-	-	-
- Opérations de change	-	-	-
- Opérations sur instruments financiers	-	-	-
<b>+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Plus ou moins value	-	-	-
- Dotations aux provisions et reprises	-	-	-
<b>+ Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>-</b>	<b>93</b>	<b>91</b>
- Opérations faites en commun	-	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	-	93	91
- Autres produits non bancaires	-	-	-
<b>- Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(5 720)</b>	<b>76 832</b>	<b>81 031</b>
- Opérations faites en commun	-	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaires	(5 720)	76 832	81 031
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>21 616 653</b>	<b>40 352 804</b>	<b>18 937 001</b>
<b>- Charges générales d'exploitation (note 10)</b>	<b>(6 018 511)</b>	<b>(8 914 509)</b>	<b>(3 618 503)</b>
- Frais de personnel	-	-	-
- Autres frais administratifs	(6 018 511)	(8 914 509)	(3 618 503)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>15 598 142</b>	<b>31 438 295</b>	<b>15 318 499</b>
<b>- Coût du risque</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Coût du risque sur établissement de crédit	-	-	-
- Coût du risque sur la clientèle	-	-	-
- Coût du risque sur portefeuille titres	-	-	-
- Autres opérations	-	-	-
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>15 598 142</b>	<b>31 438 295</b>	<b>15 318 499</b>
<b>+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Immobilisations financières	-	-	-
- Immobilisations incorporelles	-	-	-
- Immobilisations corporelles	-	-	-
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>15 598 142</b>	<b>31 438 295</b>	<b>15 318 499</b>
<b>+ / - Résultat exceptionnel</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>- Impôt sur les bénéfices (note 11)</b>	<b>(6 502 347)</b>	<b>(25 462 890)</b>	<b>(21 264 706)</b>
<b>+ / - Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>9 095 795</b>	<b>5 975 405</b>	<b>(5 946 207)</b>

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

**ANNEXE**

## **Note 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes sociaux de la société Société Générale SFH ont été établis conformément aux dispositions :

- du règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire .

Selon l'art. 515-13, SG SFH est un établissement de crédit, agréé en qualité de société financière par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. La société a pour objet de consentir ou d'acquérir des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux Art L.515-14 à L.515-17.

- Les prêts garantis sont des prêts assortis soit d'une hypothèse de premier rang ou d'une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente, soit dans les limites et des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat, sous réserve que le prêt garanti soit exclusivement affecté au financement d'un bien immobilier, d'un cautionnement d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'assurance n'entrant pas dans le périmètre de consolidation défini à l'art L.233-16 du Code de commerce dont relève SG SFH ;

- Les expositions sur des personnes publiques sont des éléments d'actif, tels que des prêts ou des engagements hors bilan sur des personnes dont la qualité est énumérée à l'Art L.515-15.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales et bancaires d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE ET COMPARABILITE DES COMPTES**

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

### **CHANGEMENT D'ESTIMATION**

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE**

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours pour la clientèle.

Les intérêts courus non échus sur ces créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation en fonction du risque encouru est constituée pour chacune d'elles. Aucune dépréciation n'a été constatée à l'arrêté.

### **CREANCES DOUTEUSES**

Par application du règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire , sont distingués comptablement les encours sains et les encours douteux.

Sont des encours douteux, les encours porteurs d'un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes:

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour le crédit bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités locales),
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence tout

- impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non recouvrement,
- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal correctionnel.

Par contagion, le classement d'un encours en douteux sur une contrepartie entraîne obligatoirement le déclassement de tous les engagements liés à cette contrepartie, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions (sauf cas de litiges ponctuels ou d'un risque de crédit dépendant de la solvabilité d'un tiers).

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations correspondant à la perte probable.

Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

Aucune créance douteuse n'a été constatée dans les comptes de SG SFH à l'arrêté.

## **PORTFEUILLE TITRES**

Les titres sont classés en fonction de :

- Leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;
- L'intention de détention selon leur portefeuille de destination : transaction, placement, investissement, participations et parts dans les entreprises liées, activité de portefeuille et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention.

Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition.

### \* TITRES DE PLACEMENT

- Actions et autres titres à revenus variables

A la clôture de l'exercice, les titres sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées. En cas de moins-values latentes, une dépréciation du portefeuille titres est constatée en comptabilité.

Les revenus attachés aux actions de placement sont portés au compte de résultat dans la Rubrique "Revenus des titres à Revenus Variables".

Les dotations et reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cessions de ces titres sont comptabilisées dans la rubrique "Gains ou Pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés" du compte de résultat.

- Obligations et autres titres à revenu fixe

Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle des titres concernés. Les intérêts courus à recevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique "Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe" du compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés selon leur valeur probable de négociation. Les plus-values ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation. Les dotations et reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont enregistrées dans la rubrique "Gains ou Pertes sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés" du compte de résultat.

### \* TITRES D'INVESTISSEMENT

Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance et pour lesquels Société Générale SFH a la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance.

A la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de



défaillance de l'émetteur des titres.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont enregistrées dans la rubrique « Gains ou Pertes sur actifs immobilisés » du compte de résultat.

#### **DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE**

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour les opérations avec la clientèle.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

#### **DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE**

Les dettes représentées par un titre correspondent à des obligations foncières et autres ressources bénéficiant du privilège défini à l'article L.515-19 du Code monétaire et financier.

Les dettes représentées par un titre et plus précisément par une obligation foncière sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les primes de remboursement et les primes d'émissions sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés. Elles figurent au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées.

L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe. Dans les cas d'émissions d'obligations au dessus du pair, l'étalement des primes d'émission vient en diminution des intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie de compte de résultat dans la rubrique "Intérêts et charges assimilées".

Au titre de l'article L.515-20 du Code monétaire et financier et de l'article 6 du règlement CRB n°99-10 du 27 juillet 1999, le montant total des éléments d'actif doit être à tout moment supérieur au montant des éléments de passif bénéficiant du privilège mentionné à l'article L.515-19 du dit Code monétaire et financier.

#### **IMPOTS DIFFERES**

La société utilise la faculté d'enregistrer des impôts différés dans ses comptes sociaux. Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales. Les variations de l'exercice sont inscrites en compte de résultat dans le poste « impôt sur les bénéfices » et les stocks sont enregistrés au bilan dans le poste « compte de régularisation ».

#### **PROVISIONS**

Les provisions inscrites au passif du bilan sont comptabilisées conformément au règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire .

Les provisions représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

Ces provisions couvrent des risques identifiés à l'actif, au passif du bilan et au hors bilan.

Les dotations et les reprises de provisions sont classées par nature dans les rubriques correspondantes du compte de résultat.

#### **OPERATIONS EN DEVICES**

Les opérations comptabilisées par la société sont essentiellement en euro.

#### **OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME**

Les opérations de couverture portant sur des instruments financiers à terme de taux ou de devises sont enregistrées conformément aux dispositions du règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire . Les engagements nominaux sur les instruments à terme sont présentés en hors bilan.

#### **AUTRES ENGAGEMENTS**

En l'absence de précision réglementaire sur les modalités de ventilation relative aux créances remises en pleine propriété à titre de garantie, les créances reçues par SG SFH en garantie des prêts accordés sont enregistrées en hors-

bilan dans un compte de garantie reçue.

#### **FRAIS DE PERSONNEL - AVANTAGES DU PERSONNEL**

SG SFH n'emploie pas de salarié et n'a aucun engagement de retraite ni de charges sociales.

#### **CHARGE FISCALE**

Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33.3% et de 0% pour les plus-values à long terme sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges de 1.66%. Les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû avant imputation des crédits d'impôt, à une Contribution Sociale sur les bénéfices des sociétés de 3.3%. SG SFH, constate comptablement la charge relative à la contribution sociale de solidarité, l'année à laquelle elle se rapporte. Cette contribution n'étant déductible fiscalement qu'au moment de son décaissement (année N+1), SG SFH enregistre un impôt différé actif, correspondant à l'économie d'impôt sur les sociétés qui sera réalisée l'année du paiement de la contribution sociale de solidarité. Cet impôt différé actif est repris comptablement l'exercice suivant.

#### **RESULTAT EXCEPTIONNEL**

La rubrique "Résultat exceptionnel" comprend les produits et charges encourus par SG SFH dont la survenance revêt un caractère exceptionnel soit par leur nature soit par leur montant. Ils sont le plus souvent générés par des événements exogènes à l'activité de SG SFH.

#### **TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES**

Conformément au règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, relatif aux transactions entre parties liées et aux opérations non inscrites au bilan, la société Société Générale SFH ne donne pas d'information en annexe pour tout ou partie des raisons suivantes :

- les transactions effectuées ont été conclues à des conditions normales de marché ;
- les transactions effectuées concernent des opérations avec sa société mère, les filiales qu'elle détient (directement ou indirectement) en quasi-totalité ou entre ses filiales détenues en quasi-totalité.

#### **FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

**Au cours du premier trimestre de l'année 2016, Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes:**

- Emission de la série n° 51 d'OFH de maturité 20 janvier 2023, pour un montant nominal total de 750 millions d'euros et souscrite par des investisseurs externes au groupe SOCIETE GENERALE,
- Emission de la série n° 52 d'OFH de maturité 15 mars 2021, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros et souscrite par des investisseurs externes au groupe SOCIETE GENERALE,
- Remboursement anticipé partielle de la série n° 35 d'OFH de maturité 27 février 2029, initialement souscrite par SOCIETE GENERALE, pour un montant nominal de 500 millions d'euros,
- Remboursement totale de la série n° 1 d'OFH de maturité 6 juin 2016, des investisseurs externes au groupe SOCIETE GENERALE, pour un montant nominal de 1.500 millions d'euros,
- Rmission de la série n° 53 d'OFH de maturité 24 juin 2031, pour un montant nominal total de 1.500 millions d'euros, et souscrite entièrement par SOCIETE GENERALE.

#### **Société Générale SFH a conclu les prêts collatéralisés et émissions d'OFH:**

Prêt collatéralisé n° 40, pour un montant nominal total de 750 millions d'euros, maturité 20 janvier 2023 à taux fixe 0,70 %,

- Emission retained de la série 51 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 0,50 %,
- Prêt collatéralisé n° 41, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 15 mars 2021 à taux fixe 0,20 %,
- Emission retained de la série 52 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 0 %,
- Prêt collatéralisé n° 42, pour un montant nominal total de 1.500 millions d'euros, maturité 24 juin 2031 à taux fixe 1,35 %,
- Emission retained de la série 53 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 1,15 %,

#### **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun événement n'a pas eu lieu après la date de clôture au 30 juin 2016

**INFORMATIONS  
BILAN ET RESULTAT**

**Note 2**

OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES

<i>(En EUR)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Caisses			
Banques centrales	21 056	24 713	1 982
Comptes courants postaux			
<b>Total</b>	<b>21 056</b>	<b>24 713</b>	<b>1 982</b>

**Note 3**

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

<i>(En EUR)</i>	<b>30/06/2016</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>30/06/2015</b>
<b>Comptes et prêts</b>	22 621 206 501	24 424 813 415	19 072 583 161
<b>A vue :</b>	<b>488 402 549</b>	<b>2 226 966 417</b>	<b>6 140 921</b>
Comptes ordinaires	488 402 549	2 226 966 417	6 140 921
Prêts et comptes au jour le jour			
Valeurs reçues en pension au jour le jour			
<b>A terme :</b>	<b>22 132 803 952</b>	<b>22 197 846 998</b>	<b>19 066 442 240</b>
Prêts et comptes à terme	22 132 803 952	22 197 846 998	19 066 442 240
Prêts subordonnés et participatifs			
Valeurs reçues en pension à terme			
<b>Créances rattachées</b>			
<b>Créances douteuses</b>			
<b>Total brut</b>	<b>22 621 206 501</b>	<b>24 424 813 415</b>	<b>19 072 583 161</b>
<b>Dépréciations</b>			
<b>Total net</b>	<b>22 621 206 501</b>	<b>24 424 813 415</b>	<b>19 072 583 161</b>
<b>Titres reçus en pension</b>			
<b>Créances rattachées</b>			
<b>Total</b>	<b>22 621 206 501</b>	<b>24 424 813 415</b>	<b>19 072 583 161</b>



## Note 5

### DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

<i>(En EUR)</i>	<b>30/06/2016</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>30/06/2015</b>
<b>Dettes à vue :</b>	-	-	-
Dépôts et comptes ordinaires			
Comptes et emprunts au jour le jour			
Valeurs données en pension au jour le jour			
<b>Dettes à terme :</b>	<b>143 368 010</b>	<b>1 733 883 659</b>	<b>9 067 447</b>
Emprunts et comptes à terme	143 368 010	1 733 883 659	9 067 447
Valeurs données en pension à terme			
Dettes rattachées			
Titres donnés en pension			
<b>Total</b>	<b>143 368 010</b>	<b>1 733 883 659</b>	<b>9 067 447</b>





**Note 6**

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

<i>(En EUR)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Bons de caisse			
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables			
Emprunts obligataires	22 109 169 276	22 177 179 608	18 570 391 033
Autres dettes représentées par un titre			
<b>Sous-total</b>	<b>22 109 169 276</b>	<b>22 177 179 608</b>	<b>18 570 391 033</b>
Dettes rattachées			
<b>Total</b>	<b>22 109 169 276</b>	<b>22 177 179 608</b>	<b>18 570 391 033</b>

## Note 8

### 1 - EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(En EUR)

Affectation du résultat de l'exercice précédent	30/06/2016
<b>Origine :</b>	<b>101 774 753</b>
Report à nouveau antérieur	95 799 348
Résultat de la période	5 975 405
Prélèvement sur les réserves	
Autres mouvements	
<b>Affectation (1) :</b>	<b>101 774 753</b>
Réserve légale	5 340 841
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	

(1) La variation des postes de réserves et de report à nouveau par rapport à l'exercice précédent résulte de l'affectation du résultat au 31 décembre 2015 décidée par l'assemblée générale ordinaire en date du 17 mai 2016.

### 2 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 37 500 000 actions de 10 € de nominal, entièrement libérées.

### 3 - VENTILATION DES RESERVES

(En EUR)

	Montant
Réserve légale	5 340 841
Réserves statutaires	
Autres réserves	
<b>Total</b>	<b>5 340 841</b>

**Note 8 (suite)**

4 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(En EUR)</i>	30/06/2015	Augmentation	Diminution	31/12/2015	Augmentation	Diminution	30/06/2016
Capital	375 000 000			375 000 000			375 000 000
Primes d'émission	-			-			-
Réserves	5 042 071			5 042 071	298 770		5 340 841
Ecart de réévaluation	-			-			-
Provisions règlementées	-			-			-
Subvention d'investissement	-			-			-
Report à nouveau	95 799 348			95 799 348	5 676 635		101 475 983
Résultat de l'exercice	(5 946 207)			5 975 405	9 095 795	5 975 405	9 095 795
Distribution							-
<b>Total</b>	<b>469 895 211</b>			<b>481 816 824</b>	<b>15 071 200</b>	<b>5 975 405</b>	<b>490 912 619</b>

**Note 9**

**1 - PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS**

<i>(En EUR)</i>	Charges	produits	Net 2016	Net fin 2015	Net mi 2015
<b>Sur opérations avec les établissements de crédit :</b>	<b>54 570 621</b>	<b>162 534 187</b>	<b>107 963 566</b>	<b>184 184 476</b>	<b>41 973 576</b>
Opérations avec les banques centrales, les comptes courants postaux et les éta de crédit	54 570 621	162 534 187	107 963 566	184 184 476	41 973 576
Titres et valeurs reçus en pension			-		
Autres			-		
<b>Sur opérations avec la clientèle :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>37 151 161</b>
Créances commerciales			-		
Autres concours à la clientèle			-		
Comptes ordinaires débiteurs			-		
Titres et valeurs reçus en pension			-		
Autres			-		
<b>Sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>144 069 043</b>	<b>3 413 893</b>	<b>(140 655 150)</b>	<b>(294 311 177)</b>	<b>(153 014 710)</b>
<b>Sur dettes subordonnées</b>			<b>-</b>		
<b>Autres intérêts et produits ou charges assimilés</b>	<b>-</b>	<b>54 313 957</b>	<b>54 313 957</b>	<b>150 402 580</b>	<b>92 745 854</b>
<b>Total</b>	<b>198 639 664</b>	<b>220 262 037</b>	<b>21 622 373</b>	<b>40 275 879</b>	<b>18 855 881</b>

**2 - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE**

<i>(En EUR)</i>	2016	Fin 2015	Mi 2015
Dividendes sur actions et autres titres à revenu variable			
Dividendes sur titres de participation et autres titres à long terme			
Part dans les entreprises liées			
Autres			
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Note 10

### 1 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

<i>(En EUR)</i>	<b>2016</b>	<b>Fin 2015</b>	<b>Mi 2015</b>
<b>Frais de personnel [1]</b>	-	-	-
Salaire et traitements			
Charges sociales et fiscales sur rémunérations			
Autres			
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>(6 018 511)</b>	<b>(8 914 509)</b>	<b>(3 618 503)</b>
Impôts et taxes	(2 971 579)	(2 310 243)	(713 934)
Services extérieurs	(3 046 932)	(6 604 266)	(2 904 568)
Autres			
<b>Total</b>	<b>(6 018 511)</b>	<b>(8 914 509)</b>	<b>(3 618 503)</b>

[1] SG SFH n'emploie pas de personnel salarié et n'a aucun engagement de retraite ni de charges sociales

## Note 11

### 1 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

<i>(En EUR)</i>	2016	Fin 2015	Mi 2015
Charge fiscale courante	(11 405 469)	152 944 359	168 375 090
Charge fiscale différée	17 907 816	(127 481 469)	(147 110 384)
<b>Total</b>	<b>6 502 347</b>	<b>25 462 890</b>	<b>21 264 706</b>

### 2 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

<i>(En EUR)</i>	Résultat avant impôts	Retraitements	Incidence impôt sur les sociétés			Résultat après impôt
			Impôts brut (1)	Avoir fiscal crédit d'impôt	Impôt net imputé	
<b>Ventilation résultats</b>						
1 - Taxé au taux normal	(3 443 206)	(32 972 094)	(12 539 001)		(12 539 001)	9 095 795
2 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
<b>I. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (1 + 2)</b>	<b>(3 443 206)</b>	<b>(32 972 094)</b>	<b>(12 539 001)</b>	-	<b>(12 539 001)</b>	<b>9 095 795</b>
3 - Taxé au taux normal			-		-	-
4 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
<b>II. COUT DU RISQUE (3 + 4)</b>	-	-	-	-	-	-
<b>III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>(3 443 206)</b>	<b>(32 972 094)</b>	<b>(12 539 001)</b>	-	<b>(12 539 001)</b>	<b>9 095 795</b>
5 - Taxé au taux normal			-		-	-
6 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
<b>IV. +/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES (5 + 6)</b>	-	-	-	-	-	-
<b>V. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (III + IV)</b>	<b>(3 443 206)</b>	<b>(32 972 094)</b>	<b>(12 539 001)</b>	-	<b>(12 539 001)</b>	<b>9 095 795</b>
<b>VI. RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			-		-	-
<b>DOTATION NETTES AUX PROVISIONS REGLEMENTEES</b>			-		-	-
<b>IMPOT COURANT</b>	<b>(3 443 206)</b>	<b>(32 972 094)</b>	<b>(12 539 001)</b>	-	<b>(12 539 001)</b>	
IMPOT DIFFERE		17 907 816			-	-
CREDIT D'IMPOT COMPTABILISE					-	-
CONTRIBUTIONS					-	-
AUTRES (à préciser)		1 133 532			-	-
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(3 443 206)</b>	<b>(13 930 746)</b>	<b>(12 539 001)</b>	-	<b>(12 539 001)</b>	<b>9 095 795</b>

(1) Signes : l'impôt est signé en + pour une dette et en - pour une créance

Ajustement IS, traitement erroné soultes swap au 31.12.2015: 1 133 532 EURO

**Note 11 (suite)**

3 - SITUATION FISCALE DIFFEREE

<i>(En EUR)</i>	Base	Taux	Actif 2016	Passif 2016	Stock au 30/06/2016	Stock au 31/12/2015	Stock au 30/06/2015
<b>DETAIL DES DIFFERENCES TEMPORAIRES</b>							
<b>Allègement futur d'impôt</b>							
			-				
Organic 30/06/2016	322 019	34,43%	110 871				
Extourne Organic 31/12/2015	(645 645)	34,43%	(222 296)				
Neutralisation etatement soulte SWAP - restructuration 2015	318 559 982	34,43%	109 680 202				
Extourne ID Neutralisation etatement soulte SWAP - restructuration 2015	(370 248 600)	34,43%	(127 476 593)				
<b>Accroissement futur d'impôt</b>							
				-			
				-			
				-			
				-			
				-			
				-			
<b>Total</b>			<b>(17 907 816)</b>	<b>-</b>	<b>(17 907 816)</b>	<b>(127 698 889)</b>	<b>(147 110 384)</b>

## Note 13

### 1 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Opérations de gestion de positions	Opérations de couverture	Juste valeur	Total		
				30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
<b>Opérations fermes</b>	-	-	-	-	-	-
<i>Opérations sur marchés organisés et assimilés :</i>	-	-	-	-	-	-
contrats à terme de taux d'intérêt						
contrats à terme de change						
autres contrats à terme						
<i>Opérations sur marchés de gré à gré</i>	-	-	-	-	-	-
swaps de taux d'intérêt [1]						
swaps financiers de devises						
FRA						
autres						
<b>Opérations conditionnelles</b>	-	-	-	-	-	-
options de taux d'intérêt						
option de change						
option sur actions et indices						
autres options						
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-

### 2 - VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Swaps de taux d'intérêts Euro</b>				-
<b>Swaps de taux d'intérêts devise USD contre valeur euro</b>	-		-	-
				-
<b>Total</b>	-	-	-	-



## Note 12

### OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Conformément au règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014, relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. Cette annexe regroupe les informations sur les engagements financiers et opérations qui ne figurent pas au bilan.

Sont présentées les opérations dont les risques et avantages en résultant sont significatifs et dont la divulgation est nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise.

#### 1 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN COMPTABILISES

##### 1.1 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

<i>(En EUR)</i>	Nature	30/06/2016
<b>Engagements donnés :</b>		
<b>Engagements de financement :</b>		
En faveur d'établissements de crédit		-
En faveur de la clientèle		-
<b>Engagements de garantie :</b>		
D'ordre d'établissements de crédit		-
D'ordre de la clientèle		-
<b>Engagements reçus :</b>		
<b>Engagements de financement :</b>		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		-
<b>Engagements de garantie :</b>		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		-

##### 1.2 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS SUR TITRES

<i>(En EUR)</i>	Nature	30/06/2016
<b>Titres à livrer</b>		-
<b>Titres à recevoir</b>		-

##### 1.3 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS DOUTEUX

-

##### 1.4 - HORS-BILAN - AUTRES ENGAGEMENTS

<i>(En EUR)</i>	Nature	30/06/2016
PPI en garantie et Nantissement de titres par SG		24 750 776 543

**ENGAGEMENTS FINANCIERS,  
AUTRES INFORMATIONS**

**Note 14**

EMPLOIS ET RESSOURCES VENTILES SELON LA DUREE RESTANT A COURIR

<i>(En EUR)</i>	Durée restant à courir au 30 juin 2016				Total
	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
<b>EMPLOIS</b>					
Créances sur les établissements de crédit	638 008 124	83 198 377	7 500 000 000	14 400 000 000	22 621 206 501
Opérations avec la clientèle					-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
<b>RESSOURCES</b>					
Dettes envers les établissements de crédit	143 368 010				143 368 010
Opérations avec la clientèle					-
Dettes représentées par un titre	138 591 059	70 578 217	7 500 000 000	14 400 000 000	22 109 169 276

## **Note 15**

---

### IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes annuels de la SA SOCIETE GENERALE SFH sont inclus selon a méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de :

SA SOCIETE GENERALE - 29 boulevard Haussmann 75009 PARIS

En conséquence, la société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés ainsi qu'un rapport de gestion consolidé.

## **Note 16**

---

### INTEGRATION FISCALE

La Société SOCIETE GENERALE SFH est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 01/01/2008

Son résultat fiscal déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe est le suivant :

Déficit à court terme de 36 415 299 €

Bénéfice à long terme de €

Du fait de l'intégration fiscale, une dette créance de 12 539 001 € envers la société mère a été comptabilisée en compte courant SG au bilan par contrepartie au compte de résultat du poste impôt sur les bénéfices.

## Note 17

### INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Le présent état concerne les entreprises liées, c'est-à-dire celles susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (sociétés détenues entre 10 et 50 %).

<i>(En EUR)</i>	<b>30/06/2016</b>	<b>Part entreprises liées</b>
<b>Postes de l'actif</b>	<b>23 089 289 365</b>	<b>23 089 289 365</b>
Créances sur les établissements de crédit	22 621 206 501	22 621 206 501
Opérations avec la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Participations et autres titres détenus à long terme		
Parts dans les entreprises liées		
Crédit-bail et location avec option d'achat		
Location simple		
Immobilisations		
Autres actifs et comptes de régularisation	468 082 864	318 593 092
<b>Postes du passif</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dettes envers les établissements de crédit		
Opérations avec la clientèle		-
Dettes représentées par un titre	22 109 169 276	12 605 776 114
Autres passifs et comptes de régularisation	345 860 516	163 633 311
Provisions et subventions d'investissement		
Dettes subordonnées		
<b>Postes du hors bilan</b>		
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagements sur titres</b>		
Opérations en devises		
Engagements sur instruments financiers à terme		
Autres engagements		
Engagements douteux		
<b>Postes du compte de résultat</b>		
Intérêts et produits assimilés	220 262 037	175 599 618
Revenus des titres à revenu variable		
Produits de commissions		
Intérêts et charges assimilées	(198 639 664)	(86 515 516)
Charges de commissions		
Autres charges d'exploitation bancaires	(5 720)	(1 449)
Autres frais administratifs	(6 018 511)	(2 580 000)

## **Note 18**

---

### HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires HT de la lettre de mission de notre commissaire aux comptes, au titre de l'exercice 30/06/2016, s'élève à :

DELOITTE & ASSOCIES	:	10 320,00 €
ERNST & YOUNG	:	10 320,00 €

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		
Résultat de l'exercice	9 096	5 975
Retraitements du résultat, liés aux opérations d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Dotations nettes aux dépréciations/clientèle et établissements de crédit	-	-
Dotations nettes aux dépréciations/titres de placement	-	-
Dotations nettes aux provisions/crédit	-	-
Gains nets sur la cession d'immobilisations	-	-
Autres mouvements sans décaissement de trésorerie	17 893	1 632
Flux de trésorerie sur prêts aux établissements de crédit et à la clientèle	64 976	(2 677 125)
Flux de trésorerie sur titres de placement	-	-
Flux de trésorerie sur titres d'investissement	-	-
Flux sur autres acties	(625)	(500 345)
Flux sur dettes/établissements de crédit et clientèle	(1 593 025)	1 738 511
Emissions nettes d'emprunts	-	-
Flux sur autres passies	(168 849)	141 099
<b>Trésorerie nette utilisée par les activités d'exploitation</b>	<b>(1 670 533)</b>	<b>(1 290 253)</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
Flux liés à la cession de :	-	-
- Acties einanciers	-	-
- Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Décaissements pour l'acquisition de :	-	-
- Acties einanciers	-	-
- Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Flux net provenant d'autres activités d'investissement	-	-
<b>Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>ACTIVITES DE eINANCEMENT</b>		
Flux de trésorerie due à l'émission d'actions	-	-
Dividendes versés	-	-
Emissions nettes de dettes subordonnées	-	-
Autres	(68 010)	3 508 360
<b>Trésorerie nette due aux activités de einancement</b>	<b>(68 010)</b>	<b>3 508 360</b>
<b>TOTAL ACTIVITES</b>	<b>(1 738 544)</b>	<b>2 218 107</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>		
Trésorerie à l'ouverture	2 226 967	8 885
Trésorerie à la clôture	488 424	2 226 991
<b>Net</b>	<b>(1 738 544)</b>	<b>2 218 107</b>
Caisse et banques centrales	21	25
Opérations à vue avec les établissements de crédit	488 403	2 226 966
<b>TOTAL</b>	<b>488 424</b>	<b>2 226 991</b>

Le tableau des Flux de trésorerie analyse l'évolution des Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, des activités d'investissement et des activités de einancement entre deux exercices einanciers.

Les activités de einancement représentent les Emprunts Obligataires.

Le TeT a été établi coneormément aux règles applicables au règlement 91-01 du Comité de la réglementation bancaire applicable aux établissements de crédit, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis dans la proeession bancaire erançaïse



**Société Générale SFH**

**17 COURS VALMY**

**92800 PUTEAUX**

**Etats Financiers au 30 juin 2016**

## SOMMAIRE

<b>BILAN</b>	<b>1</b>
Bilan actif et passif	2
Hors-bilan	3
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>4</b>
Compte de résultat	5
<b>ANNEXE</b>	<b>6</b>
Règles et méthodes comptables	7
<b>Informations sur Bilan et Compte de résultat</b>	<b>11</b>
Opérations interbancaires et assimilées	12
Créances sur les établissements de crédit	13
Autres actifs et comptes de régularisation	14
Dettes envers les établissements de crédit	15
Autres passifs et comptes de régularisation	16
Dettes représentées par un titre	17
Evolution des capitaux propres	18
Variation des capitaux propres	19
Produits et charges d'intérêts	20
Charges générales d'exploitation	21
Impôts sur les bénéfices	22
Situation fiscale différée	23
Engagements sur instruments financiers à terme	24
Opérations non inscrites au bilan	25
<b>Engagements financiers et autres informations</b>	<b>26</b>
Emplois et ressources ventilées selon la DRAC	27
Identité de la société consolidante	28
Intégration fiscale	29
Informations concernant les entreprises liées	30
Honoraires des commissaires aux comptes	31
Tableau des flux de trésorerie	32

**SOCIETE GENERALE SFH**  
Société Anonyme au capital de 375 000 000 euros  
Siège Social: 17, cours Valmy 92800 Puteaux  
445 345 507 R.C.S Nanterre

Paris, le 27 septembre 2016,

**DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES QUI ASSUMENT LA  
RESPONSABILITE DU RAPPORT SEMESTRIEL  
30 JUIN 2016**

Je soussigné, Vincent ROBILLARD, Directeur Général Délégué de Société Générale SFH, déclare et atteste qu'à ma connaissance :

- (i) Les comptes semestriels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Société Générale SFH, et
- (ii) Le rapport semestriel présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes semestriels et une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.



**M. Vincent ROBILLARD,**  
Directeur Général Délégué de Société Générale SFH